conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Washo feuilles de lavage sans parfum

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Détergents textiles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Washo AG
Rue: Marktgasse 8
Lieu: CH-6340 Baar
Téléphone: +41 41 511 76 41
E-mail: info@washo.ch

E-mail (Interlocuteur): productsafety@washo.ch

Internet: www.washo.ch

Service responsable: Tox Info Suisse, Zürich, 24 h erreichbar, für Anrufe aus der Schweiz

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Nationale Notfallnummer in der Schweiz: 145

Für Anrufe aus dem Ausland +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement: Pictogrammes:



Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 2 de 12

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE)	nº 1272/2008)		
9005-25-8	Starch			> 10 - < 50 %
	232-679-6			
90268-37-4	Butanedioic acid, sulfonic acid,	4-C12-14 (even numbers) alkyl	esters, sodium salts	5 - < 25%
	939-638-8		01-2119982970-25	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye [Dam. 1; H302 H315 H318		
69227-22-1	Alcohols, C10-16, ethoxylated p	propoxylated		5 - < 10 %
	Eye Irrit. 2; H319			
	Sulfonic acids, C14-16 (even numbered)-alkane hydroxy and C14-16 (even numbered)-alkene, sodium salts			1 - < 15%
	270-407-8		01-2119513401-57	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315	H318		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité		
	Limites de c	oncentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
90268-37-4	939-638-8	Butanedioic acid, sulfonic acid, 4-C12-14 (even numbers) alkyl esters, sodium salts	5 - < 25%		
		ermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >580 mg/kg Eye Dam. 1; H318: >= 0,1 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5,1 - < 20,1			
68439-57-6	270-407-8	Sulfonic acids, C14-16 (even numbered)-alkane hydroxy and C14-16 (even numbered)-alkene, sodium salts	1 - < 15%		
	brouillards);	par inhalation: CL50 = >52 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = >52 mg/l (poussières ou prouillards); dermique: DL50 = 6300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2079 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Dam. 1; H318: >= 38 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 38			

Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

5 % - < 15 % agents de surface anioniques, 5 % - < 15 % agents de surface non-ioniques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 3 de 12

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Éviter la formation de poussière. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Éviter les frottements. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 4 de 12

nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Classe de stockage: 13 (Matières solides non combustibles)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Détergents textiles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
9005-25-8	Amidon (alvéolaire)	-	3		VME 8 h		
56-81-5	Glycérine (inhalable)	-	50		VME 8 h	SSC	
		-	100		VLE courte durée		
-	Huiles minérales (pures, hautement raffinées) (inhalable)	-	5		VME 8 h	C2	
-	Poussière, inhalable; Valeur limite pour les poussières en général (inhalable)	-	10		VME 8 h		
-	Poussières sans effet spécifique (alvéolaire); PGB (alvéolaire), Poussières granulaires biopersistantes	-	3		VME 8 h	SSC	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

valoure ac	TOTOLOGICO BILLEDINILL			
Nº CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
90268-37-4	Butanedioic acid, sulfonic acid, 4-C12-14 (even number	s) alkyl esters, sodiur	n salts	
Salarié DNEL	., à long terme	dermique	systémique	66,2 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	_, à long terme	par inhalation	systémique	31,1 mg/m ³
Consommate	eur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,88 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	39,7 mg/kg p.c./jour
Consommate	eur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	9,21 mg/m ³
68439-57-6	Sulfonic acids, C14-16 (even numbered)-alkane hydroxy	y and C14-16 (even n	umbered)-alkene, so	dium salts
Salarié DNEL	., à long terme	dermique	systémique	2158,33 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	_, à long terme	par inhalation	systémique	152,22 mg/m ³
Consommate	eur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1295 mg/kg p.c./jour
Consommate	eur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	12,95 mg/kg p.c./jour
Consommate	eur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	45,04 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

raicaic ac	.0.0.0.00		
Nº CAS	Substance		
Milieu environnemental		Valeur	
90268-37-4 Butanedioic acid, sulfonic acid, 4-C12-14 (even numbers) alkyl esters, sodium salts			
Eau douce		0,018 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)		0,180 mg/l	
Eau de mer		0,0018 mg/l	

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum Date de révision: 28.10.2024 Page 5 de 12

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance		
Milieu environnemental			
Sédiment d'e	au douce	0,1304 mg/kg	
Sédiment ma	rin	0,01304 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,7 mg/l	
Sol			
68439-57-6 Sulfonic acids, C14-16 (even numbered)-alkane hydroxy and C14-16 (even numbered)-alkene, soci		dium salts	
Eau douce		0,024 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)		0,767 mg/kg	
Eau de mer (rejets discontinus)		0,0767 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			
Sol		1,21	

8.2. Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Protection contre les risques thermiques

non applicable

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide
Couleur: blanchâtre
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial >100 °C

d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non déterminé
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 6 de 12

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

non applicable

Température d'auto-inflammation:

non déterminé

Température de décomposition:

non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C): 7 ISO 4316

Viscosité cinématique: non applicable Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Densité:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

Caractéristiques des particules:

non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant. **Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 7 de 12

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode		
90268-37-4	Butanedioic acid, sulfo	onic acid, 4-C12-14	(even numbers) alkyl	esters, sodium salts			
	orale	DL50 >580 mg/kg	Rat				
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat				
68439-57-6	Sulfonic acids, C14-16	6 (even numbered)-	alkane hydroxy and C	14-16 (even numbered)-alkene, sodium salts		
	orale	DL50 2079 mg/kg	Rat				
	cutanée	DL50 6300 mg/kg	Lapin				
	inhalation vapeur	CL50 >52 mg/l	Rat				
	inhalation poussières/brouillard	CL50 >52 mg/l	Rat				

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, Ingestion, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
90268-37-4	4 Butanedioic acid, sulfonic acid, 4-C12-14 (even numbers) alkyl esters, sodium salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 18 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 46 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 40 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	Washo feuilles de lavage sans parfum	
Date de révision: 28.10.2024		Page 8 de 12

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
68439-57-6	Sulfonic acids, C14-16 (even numbered)-alkane hydroxy and C14-16 (even numbered)-alkene, sodium salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4,2 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 5,2 mg/l	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 4,53 mg/l	48 h			

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).(OCDE 301B)

Les agents de surface contenus dans ce mélange respèctent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Nº CAS	Substance						
	Méthode	Valeur	d	Source			
	Évaluation		•				
90268-37-4	Butanedioic acid, sulfonic acid, 4-C12-14 (even numbers) alkyl esters, sodium salts						
	OCDE 301B	80,8	29				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).		•				
68439-57-6	Sulfonic acids, C14-16 (even numbered)-alkane hydro	xy and C14-16 (eve	en numb	pered)-alkene, sodium salts			
	OCDE 306	92	28				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
	OCDE 301B	80	28				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
68/30-57-6	Sulfonic acids, C14-16 (even numbered)-alkane hydroxy and C14-16 (even	-1 3
00439-37-0	numbered)-alkene, sodium salts	-1,5

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 9 de 12

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport	terrestre	(ADR/RID)
------------------	-----------	-----------

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le transport. transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage: transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage:

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. d'identification:

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

L'ENVIRONNEMENT:

14.5. Dangers pour l'environnement **DANGEREUX POUR** Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 10 de 12

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des

jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation

professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés

jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Ordonnance sur la protection de l'air

l:

71 classe 1: Substances organiques sous forme de gaz, de vapeur ou de particules avec le débit massique >= 0,1 kg/h: max. conc. 20 mg/m³

4= 0/

Portion: < 4

Ordonnance sur la protection de l'air

II:

41: Les poussières totales avec le débit massique >= 0,20 kg/h: max. conc. 20 mg/m³

Portion: < 45 %

Ordonnance sur la protection de l'air

III:

71 classe 2: Substances organiques sous forme de gaz, de vapeur ou de particules avec le débit massique >= 2,0 kg/h: max. conc. 100 mg/m³

Portion: < 0,1 %
Teneur en COV (OCOV): < 0,1 %

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim (SR 814.81)

Ordonnance sur les produits chimiques, OChim (SR 813.11) Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM (SR 814.012)

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (SR 814.610.1)

Ordonnance sur la protection des eaux, OEaux (SR 814.201)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Irrit: Irritation cutanée

Eve Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

CAS: Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie) CLP: Classification, Labelling and Packaging (classification, étiquetage et emballage)

UE: Union européenne

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals (Système général harmonisé de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques)

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 11 de 12

REACh: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques)

UN: United Nations (Organisation des Nations unies)

PBT: Persistent, Bioaccumulative, Toxic (persistant, bioaccumulable, toxique)

SVHC: Substance of Very High Concern (Substance extrêmement préoccupante)

vPvB: very Persistent, very Bioaccumulative (très persistant, très bioaccumulable)

C2: substance potentiellement cancérogène

SSC: pas de dommage pour le fœtus si la VME est respectée ATE: Acute Toxicity Estimates (estimation de la toxicité aiguë) BCF: Bio-Concentration Factor (facteur de bio-concentration)

DMEL: Derived Minimal Effect Level (niveau dérivé d'effet minimal)

DNEL: Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet)

PNEC: Predicted No Effect Concentration (concentration prédite sans effet)

VOC: Volatile Organic Compounds (Composés organiques volatils)

DIN: Deutsches Institut für Normung e.V. (Institut allemand de normalisation)

EN: European Standard (Norme européenne)

ISO: International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database (Base de données internationale d'informations chimiques uniformes)

LC50: Lethal Concentration, 50 % (concentration létale, 50 %)

LD50: Lethal Dose, 50 % (dose létale, 50 %)

LL50: Lethal Loading, 50 % (Chargement létal, 50 %)

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development (Organisation de coopération et de développement économiques)

EC50: Effective Concentration 50 % (Concentration efficace à 50 %)

M-Faktor: Multiplication Factor (Facteur de multiplication)

EL50: Effect Loading, 50 % (Charge d'effet, 50 %)

ErC50: Effective Concentration 50 %, growth rate (Concentration efficace à 50 %, taux de croissance)

M-Faktor: Multiplication Factor (Facteur de multiplication)

NOEC: No Observed Effect Concentration (Concentration sans effet observé)

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

DGR: Dangerous Goods Regulations (Réglementation sur les marchandises dangereuses)

EmS: Emergency Schedules (Horaires d'urgence)

IATA: International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien)

IBC: Intermediate Bulk Container (Conteneur intermédiaire en vrac)

ICAO: International Civil Aviation Organization (Organisation de l'aviation civile internationale)

IE: Industrial Emissions (Émissions industrielles)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses)

LQ: Limited Quantity (quantité limitée)

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships (Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires)

MFAG: Medical First Aid Guide (Guide médical de premiers secours)

RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)

TI: Technical Instructions (Instructions techniques)

Les principales références bibliographiques et sources de données

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations). (v.1.2, 2013)

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Washo feuilles de lavage sans parfum

Date de révision: 28.10.2024 Page 12 de 12

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)